

D'après moi, le député d'Eglinton (M. Sharp) et le député de Kenora-Rainy River (M. Reid) ont, dans leurs discours d'aujourd'hui, très bien exposé le dilemme où se trouve aujourd'hui la Chambre voire même tout le pays. La motion que l'opposition présente aujourd'hui et, plus particulièrement, sa conduite au cours des derniers mois ont fait la preuve indiscutable d'un fait indéniable. L'opposition ne veut pas s'occuper des affaires du pays et cela en dépit de ses protestations d'aujourd'hui et d'hier à propos d'une manière de procéder. En disant cela, je ne cherche pas à minimiser l'importance des questions de procédure. En fait, la décision qu'a rendue la présidence aujourd'hui est une mesure importante et d'une grande portée en ce qui concerne les futurs travaux de la Chambre des communes. Mais au-delà de la question de procédure proprement dite, je pense qu'il est important de souligner que l'objectif de l'opposition et ses mobiles réels, non pas les raisons qu'elle nous donne. C'est aujourd'hui comme hier, comme depuis des semaines et des mois depuis le début de la session, de faire de l'obstruction, de retarder et d'entraver la Chambre dans ses travaux bref de l'empêcher de remplir son office.

Des voix: Bravo!

M. Goodale: La Chambre en a eu constamment des exemples, et la preuve en est que l'opposition se montre tout à fait incapable de préparer et de planifier ses débats. Au fur et à mesure que les bills, motions et ordres du jour sont présentés à la Chambre, on nous dit que le débat prendra un, deux ou trois jours, et que deux, trois ou quatre orateurs prendront la parole. On nous en communique ensuite la liste, en toute bonne foi, je suppose, et l'on s'aperçoit alors que la liste des orateurs est interminable et que les membres de l'opposition accaparent tout le temps de la Chambre, sans savoir s'arrêter. Autrement dit, il n'y a jamais de coordination dans leur plan, qui nous permettrait d'expédier les affaires, de laisser aux députés le temps de se décider pour ensuite passer au vote. Tout ce que cherche l'opposition est d'accaparer le plus de temps possible afin d'empêcher la Chambre de faire un travail sérieux.

L'opposition ne sait pas non plus tenir ses engagements, comme on l'a vu vendredi dernier, à propos du débat relatif au bill C-2. Après être parvenu à un accord à l'amiable, une fois que la question a été soumise à la Chambre, les députés d'en face ont tout simplement changé d'avis.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): C'est absurde et c'est faux.

M. Goodale: Une fois de plus on entravait le fonctionnement de la Chambre des communes. Et pourtant, le sens commun voudrait que pour fonctionner raisonnablement, s'il nous reste quelque espoir de pouvoir travailler effectivement dans des conditions raisonnables, et non pas, comme on vient de le dire, de devenir une véritable moulin à légiférer et pour exercer de

Crédits de un dollar

manière efficace et raisonnable notre charge de député, nous devons pouvoir nous entendre avec l'opposition et négocier avec elle. Mais si l'on ne peut lui faire confiance, il est évident que les travaux de la Chambre deviendront très difficiles, sinon impossibles à mener à bien.

Comme les députés de Kenora-Rainy River et d'Eglinton l'ont dit aujourd'hui, l'opposition nous montre qu'elle est bien décidée à faire de l'obstruction, et à gêner les travaux de la Chambre en refusant de s'occuper des questions d'intérêt national. Aujourd'hui encore, nous en avons un exemple.

Une fois encore, j'insiste ici qu'il n'est pas question pour moi de minimiser la question de procédure qui a été débattue ici, non plus que la décision qu'a rendue M. l'Orateur aujourd'hui. En fait, c'est un point important en ce qui concerne la procédure de la Chambre, à l'avenir. Mais il y a également des questions graves pour le pays, et pour l'intérêt national, et c'est à leur étude que la Chambre devrait se consacrer à présent sans plus tarder.

• (1730)

Les députés de l'opposition disposent d'un excellent moyen pour faire étudier sans délai une question par la Chambre, les jours réservés à l'opposition. Le député de Kenora-Rainy River a clairement démontré que ces jours réservés n'ont pas été utilisés de façon efficace pour étudier des questions d'actualité. L'opposition les a gaspillés.

Des voix: Bravo!

M. Goodale: Les précédents de la Chambre, qui remontent parfois assez loin, révèlent qu'on s'est servi des crédits de un dollar dans un très grand nombre de cas par le passé. Il y a parfois eu débat sur ces crédits, mais pas toujours. Je ne sais pas s'il serait utile de rappeler ces précédents.

Il pourrait être très intéressant de signaler à la Chambre de quel ordre étaient ces crédits par le passé. Ainsi, pour les transferts de crédits où on s'est servi de crédits de un dollar. Je songe à des programmes de subvention du gouvernement fédéral, à la suppression de dettes et ainsi de suite. On a également eu recours à ce moyen pour modifier des lois antérieures portant affectation de crédits. On l'a fait aussi pour étendre l'application d'autres lois en fonction de circonstances spéciales et urgentes. Il en a déjà été question aujourd'hui. Dans certains cas on a modifié des lois autres que les lois portant affectation de crédits.

Chose curieuse, dans les discussions aujourd'hui et dans toutes les discussions dont je me souviens aux comités permanents où ces postes ont été étudiés en détail, les députés de l'opposition se sont limités à des plaintes portant essentiellement sur la procédure. Ils n'ont pas vraiment étudié les mérites des crédits de un dollar. Ils ont présentés des arguments de procédure.